

Henri AUGER

40 ans, Professeur d'Allemand au Lycée de garçons de Lons-le-Saunier depuis 1958. Ayant adhéré et milité dès janvier 1944 aux Jeunesses Communistes, Membre du Bureau fédéral. Animateur du Mouvement de la Paix. Il prend une part active au succès des Etats généraux du Désarmement et de la Paix qui ont connu un grand retentissement dans notre département.

Militant syndical.

Ire Circonscription — LONS-LE-SAUNIER

Élections Législatives du 5 Mars 1967

CANDIDAT DU Parti Communiste Français

pour l'union des FORCES DE GAUCHE et DÉMOCRATIQUES



Jean PERNIER

REMPLAÇANT EVENTUEL

40 ans, père de 3 enfants. Fils de paysans, né à Chaumont (Jura). Ouvrier diamantaire à Saint-Claude. Membre du Comité Fédéral du Jura. A été élu par les locataires pour les représenter au Conseil d'Administration H.L.M., Ancien Conseiller Municipal de Saint-Claude.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Au début de cette année 1967, les Français sont mécontents et inquiets :

— Les **salaires, traitements** et **pensions** sont **insuffisants** (salaire moyen dans le Jura : 506,07 F par mois en 1965 ; 4.000.000 de salariés en France gagnent moins de 600 F par mois).

— De ce fait, les **agriculteurs**, les **artisans**, les **commerçants** connaissent des difficultés accrues. **Les produits se vendent mal.**

— **Le chômage devient menaçant.** Fermetures d'entreprises, licenciements, réductions d'horaires sont à l'ordre du jour. Les ouvriers et cadres vivent dans la crainte de perdre leur emploi, la liquidation des exploitations agricoles familiales se poursuit, les jeunes quittent le Jura.

En Décembre 1966, le Ministère des Affaires sociales enregistrait le **record du nombre absolu des chômeurs depuis douze ans : plus de 300.000.**

Les prévisions du Ve Plan (Document concernant le Ve Plan n° 1638 p. 42, Chapitre « L'équilibre de l'emploi en 1970 » indiquent : « L'équilibre de l'emploi s'établirait en 1970 avec un chômage de 350.000 personnes... L'effectif de la population active potentielle en 1970 diminué d'un chômage de 350.000 personnes excède de 260.000 unités l'emploi prévu pour la même date ».

Ces 260.000 unités seront essentiellement des jeunes qui ne trouveront pas de place.

AU TOTAL donc : 610.000 chômeurs en 1970 !

Rappelons à ce propos la déclaration du Général De Gaulle du 1er Août 1958 : « La France a pris le départ dans la course à la prospérité. Pourvu qu'elle tienne la ligne en ordre et résolument, je réponds d'une belle arrivée ».

A ce bilan il convient d'ajouter que :

— **les services publics** (transports, P.T.T., Enseignement, Santé Publique) sont traités en parents pauvres alors que leur bon fonctionnement est essentiel à la vie de la nation ;

— **ce qui contribue au bien-être des familles** (Sécurité Sociale, Allocations Familiales) est considéré comme une « charge » et l'on parle de réduire les prestations (augmentation de la cotisation à 7 % et remboursement à 65 %, diminution de l'Allocation logement et de l'Allocation de salaire unique :

— **le logement social** est négligé : en 1959, 82.000 HLM sur 320.400 logements terminés, en 1965 96.000 HLM sur 411.600 logements alors que les logements de luxe passent de 31.000 en 1960 à 58.800 en 1965.

— **la fiscalité est antidémocratique** (7 % des recettes proviennent de l'impôt sur les sociétés contre 16,6 % de l'impôt sur le revenu, le reste étant essentiellement constitué par les impôts indirects qui frappent tous les consommateurs. Pendant ce temps, les charges des communes augmentent, d'où augmentation des impôts communaux (la part des subventions d'Etat dans le coût des équipements est tombée de 30 % en 1961 en moyenne à 28,5 % en 1965 pour n'être que de 25 % en 1970 selon les prévisions du plan).

Pourquoi cette politique antisociale ?

Parce que les **dirigeants actuels** sont avant tout les hommes de la **haute banque et des grandes sociétés :**

Exemple caractéristique : sur les 480 candidats Ve République, il y a 87 industriels, administrateurs et directeurs de sociétés, 85 hauts fonctionnaires et officiers supérieurs et **1 ouvrier !** (Parti Communiste : 191 ouvriers, 111 enseignants, 23 paysans, 21 techniciens et cadres, 6 médecins, 5 commerçants et artisans) ;

Parce que la Constitution actuelle enlève tout pouvoir réel au Parlement et que la loi électorale donne en outre une image déformée des tendances du pays.

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Le Parti Communiste Français propose :

— **POUR ASSURER A TOUS DU TRAVAIL ET UN SALAIRE DECENT :**

1) **Nationalisation** des grandes entreprises et des **banques d'affaires** pour que les Pouvoirs Publics puissent opérer dans toutes les régions et dans toutes les branches importantes les investissements nécessaires ;

2) **Pas de salaire inférieur à 60.000 F par mois** — Revalorisation des retraites et pensions ;

3) **Abaissement de l'âge de la retraite** à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes — Pas de retraite inférieure à 250 F par mois ;

4) **Satisfaction des revendications** des Anciens Combattants et victimes de guerre ;

5) **Relèvement de l'abattement à la base** de l'impôt sur le revenu à 5.000 F par part.

— **POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PERMETTRE A L'ETAT DE FAIRE FACE A SES OBLIGATIONS :**

1) **suppression des privilèges fiscaux** accordés aux grandes sociétés et à leurs dirigeants ;

2) **arrêt de la construction de la « Force de Frappe »** — Ratification du Traité de Moscou et recherche du désarmement général et contrôlé ;

3) **un quart du budget pour l'Education Nationale** — Nationalisation de l'enseignement et stricte observation de la laïcité de l'Etat.

— **POUR PERMETTRE AUX AGRICULTEURS ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS (commerçants et artisans) DE CONTINUER LEUR ACTIVITE DANS DE BONNES CONDITIONS :**

1) **Soutien des exploitations familiales** sans discrimination et aide aux coopératives ;

2) **Création de nouveaux débouchés** par l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs, par des mesures permettant l'écoulement de contingents garantis à prix assurés ; par l'extension des relations avec les pays complémentaires du nôtre, les pays socialistes en particulier au moment où apparaissent illusoires les ententes avec les pays concurrents du Marché Commun ;

3) **Abrogation de la loi d'extension** de la T.V.A.

— **ENFIN, SUPPRESSION DES ARTICLES DE LA CONSTITUTION QUI PERMETTENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'EXERCER UN POUVOIR PERSONNEL (art. 16 par exemple) ET RETABLISSEMENT DES DROITS DU PARLEMENT (initiative des lois et des dépenses), RESPECT DES LIBERTES COMMUNALES ET AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES.**

CETTE POLITIQUE PEUT ETRE CELLE DE LA MAJORITE DE DEMAIN.

C'est la **conséquence heureuse** de **l'accord conclu en Décembre** dernier par le Parti Communiste, la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et le Parti Socialiste Unifié.

Dans le passé, le Parti Communiste Français a su proposer les **solutions justes,** celles qui se sont révélées comme **seules applicables** (négociations en Algérie par exemple), il a su prendre des **positions courageuses** (NON à la Constitution gaulliste dès 1958), **aujourd'hui** il propose une politique de progrès social, de démocratie et de paix et a fait tous les efforts nécessaires pour que soient définis les moyens pratiques de faire triompher cette politique.

C'est pourquoi il appelle les Electrices et les Electeurs à faire confiance, dès le premier tour, et sans abstentions, à ses candidats pour assurer demain à notre pays un avenir de prospérité, de paix et de progrès.

VOTEZ, FAITES VOTER, DES LE PREMIER TOUR POUR **HENRI AUGER** ET **JEAN PERNIER !**

Vu : Les Candidats

ILS APPELLENT A VOTER POUR LA LISTE PRESENTEE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

André BARTHELEMY : Ancien député du Jura ;
Roger JANNET : Ancien candidat ;
Jean LAMY-CHARRIER : Militant syndical ;
Eugène MONOT : Ancien adjoint du maire de Saint-Claude ;
René VAUCHER : Ancien conseiller municipal de Saint-Claude ;
Marcel JOLY : Commerçant ;
André CHEVALET : Cadre Sécurité Sociale ;
Roger PERNOT : Instituteur à Montaigu ;
Madeleine JACQUET : Ménagère à Lons ;
Fernand ROLET : Employé à Lons ;
R. VUILLERMOZ : Administ. de la Caisse de S.S. et de l'Of. H.L.M. Lons.
Maurice CAMELIN : Adjoint au maire de Montmorot ;
Théodore PONARD : Ancien conseiller général, maire de Nantey ;
Pierre JUGE : Ingénieur à Bletterans ;
André FEBVRE : Professeur à Saint-Amour ;
Léon BERREZ : Instituteur honoraire ;
Robert ROZE : Instituteur à Maynal ;
Raymond PAGEOT : Conseiller municipal de Rotalier ;
Annette SALINS : Cultivatrice à Gizia ;
André GUILLAUME : Militant syndical à Courlaoux ;
Aimé CHAUVILLE : Cultivateur à Trenal ;
Armand GUICHARD : Retraité à Fontainebrux ;
Daniel TISSERAND : Cultivateur à Fontainebrux ;
Gabriel CARBONNEAU : Maire des Repots ;
Robert TURLAN : Employé à Valfin ;
Henri GAUTHIER : Retraité à Arinthod ;
Georges VUITTON : Maire de Rothonay ;
Luc DOTTE : Ancien conseiller général, adjoint au maire de Rothonay ;
Roger GAUDILLIER : Employé à Ecrilles ;
Robert PERRIER : Conseiller municipal, artisan à Moirans ;
Marcel LACROIX : Conseiller municipal de Vouglans ;
Paul RIPAUX : Instituteur à Saugeot ;
Maurice JOBEZ : Commerçant à Clairvaux ;
Julienne BELLAY : Ouvrière à Morez ;
Jean BAILLY-COMTE : Artisan à Morez ;
Maurice ROBEZ : Artisan à Morez ;
M. CHAMBARD : Cheminot, La Chaumusse ;
Jean MASSON : Ouvrier métallurgiste ;
Yvette JOLY : Institutrice à Saint-Claude ;
Bruno LAZZAROTTO : Militant syndical ;
Serge BACOT : Ouvrier à Saint-Claude ;
Charles MALFROY : Ouvrier diamantaire ;
Jules GUICHON : Artisan à Saint-Claude ;
Jean PUTOT : Instituteur à Saint-Claude ;
Jeanne DAYET : Ancienne conseillère municipale ;
Bernard AQUISTAPACE : Militant syndical ;
Denise NOUVELOT : Institutrice, Les Bouchoux ;
Hubert FARGETTE : Militant syndical à Lons-le-Saunier ;
André CHEVALEY : Conseiller municipal à Saint-Didier ;
Urbain GUILLEMIN : Conseiller municipal à Saint-Didier ;
Pierre AUBERT : Professeur à Lons-le-Saunier ;
Raymond BASSARD : Viticulteur à l'Etoile ;
Albert SAGET : Conseiller municipal à Montmorot ;
Robert BLANCK : Artisan à Voiteur.

I. B. R. Lons